

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2015

CRÉATION, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE - (N° 2954)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° AC130

présenté par

M. Premat

ARTICLE 5

Au début de l'alinéa 5, substituer à la première occurrence du mot :

« La »

le mot :

« Toute ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel